

# Organisez votre propre référendum en milieu de travail de la Coalition ontarienne de la santé afin de protéger les soins de santé publics.



Voulez-vous que nos services hospitaliers publics soient privatisés aux mains d'hôpitaux et de cliniques à but lucratif? Partagez votre opinion.

## Foire aux questions – FAQ

**Je me suis servi de la lettre à l'intention de l'employeur qui se trouve dans la trousse à outils et mon employeur affirme que nous ne pouvons pas tenir de référendum à notre lieu de travail. Que devrais-je faire?**

Si votre section locale a un bureau sur place à votre lieu de travail, vous pouvez y tenir le vote, sinon, vous pouvez toujours utiliser un terrain public comme un trottoir, un coin ou un petit terrain pour y installer le bureau de scrutin afin de pouvoir établir un contact avec les gens alors qu'ils entrent ou sortent de votre lieu de travail.

**Comment puis-je publiciser le référendum en milieu de travail?**

Utilisez la boîte à outils qui se trouve sur le site Web du SCFP-Ontario (<https://cupe.on.ca/fr/votez-pour-les-hopitaux-publics/>). Utilisez la trousse d'information, les affiches « VOTEZ ici » et les images partageables. Vous pouvez également communiquer avec vos membres à l'avance afin de les informer de la date du vote au lieu de travail, ce sera utile pour les sensibiliser davantage au sujet de ce qu'est le référendum et pourquoi il est important de voter.

**Qu'arrive-t-il si je rate le vote à mon lieu de travail?**

Il y aura des bureaux de scrutin aux quatre coins de la province organisés par la Coalition ontarienne de la santé qui tient un référendum dans les collectivités les 26 et 27 mai 2023. Vous pouvez visiter le site Web de la Coalition ontarienne de la santé pour connaître les détails au fur et à mesure qu'ils seront disponibles (<https://publichospitalvote.ca/>). Le SCFP-Ontario vous communiquera également l'information lorsqu'elle sera disponible.

**Est-ce que l'équipe de ma section locale peut se jumeler à d'autres sections locales pour tenir un vote plus gros dans le cadre du référendum?**

OUI! Songez également à communiquer avec votre conseil de district local du SCFP puisque certains ont manifesté leur intérêt pour aider.

**Est-ce qu'une personne peut venir prendre la parole dans le cadre de mon assemblée générale des membres au sujet de la lutte contre la privatisation des soins de santé?**

Le SCFP-Ontario peut envoyer quelqu'un pour assister à votre réunion sur Zoom ou en personne, ou encore la personne-ressource locale de la Coalition ontarienne de la

santé de votre région pourrait peut-être y assister.

**Aucune réponse de mon bureau local de la Coalition ontarienne de la santé.**

Envoyez un courriel au SCFP-Ontario à [campigans4@cupe.on.ca](mailto:campigans4@cupe.on.ca) et nous pourrions tenter de vous aider à établir un contact avec votre personne-ressource.

**Quand aura lieu le référendum en milieu de travail du SCFP?**

Les votes dans le cadre du référendum en milieu de travail auront lieu entre le 15 et le 22 mai 2023 à votre lieu de travail ou à l'extérieur de celui-ci, ou encore en ligne.

**Y aura-t-il d'autres occasions de voter dans ma région?**

Le vote public se déroule dans le cadre du référendum dans les collectivités organisées par la Coalition ontarienne de la santé, les 26 et 27 mai 2023, à des centaines de bureaux de vote qui seront installés partout dans la province.

**Y aura-t-il un vote électronique?**

Le SCFP-Ontario enverra un code QR qui dirigera votre section locale vers le portail de votation en ligne.